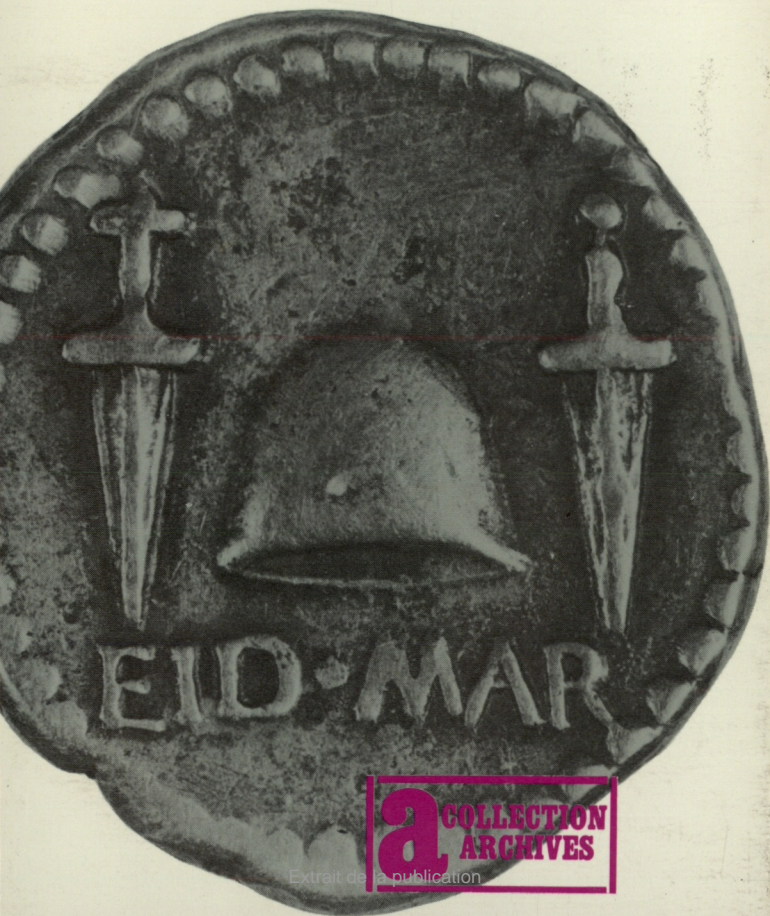


LES IDES DE MARS

L'assassinat de César
ou de la dictature?
présenté par Robert Étienne



a COLLECTION
ARCHIVES

Extrait de la publication

.....

Robert Etienne est professeur d'histoire romaine
à l'université de Bordeaux III.

Depuis sa thèse, consacrée au *Culte impérial
dans la péninsule ibérique d'Auguste à Dioclétien* (1958),
ses travaux ont porté sur divers secteurs
de la romanité d'Occident : fouilles de *Conimbriga* au Portugal,
au Maroc (*Le quartier nord-est de Volubilis*, 1960),
recherches sur l'Aquitaine
(*Bordeaux antique*, 1962 ; participation
à l'*Histoire d'Aquitaine*, 1972-1973).
Il a, par ailleurs, publié *La vie quotidienne à Pompéi* (1966)
et *Le siècle d'Auguste* (1970).

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays, y compris l'U.R.S.S.*

© Éditions Gallimard/Julliard, 1973.

à la mémoire d'André Piganiol

Chronologie césarienne

- 13 juillet 101 Naissance de Caius Iulius Caesar à Rome.
86 Mort de son père. Influence croissante de sa mère Aurelia et de la famille des Aurelii Cottae.
84 César revêt la toge prétexte et épouse Cossutia dont il divorce, et s'unit à Cornelia, fille de Cinna, consul IV qui meurt à la fin de l'année.
82-80 César s'exile volontairement en Orient, pendant la dictature de Sylla.
80 Il se distingue au siège de Mytilène.
80-78 Il lutte en Cilicie contre les pirates.
73 Il est coopté pontife.
77 Il décline les offres de Lépide, rebelle au Sénat, et perd le procès en concussion qu'il intente au conservateur Cornelius Dolabella. Il repart pour l'Orient où, à Rhodes, il suit les leçons des meilleurs philosophes et des meilleurs rhéteurs.
74 Les pirates capturent Jules César au sortir de Rhodes; après avoir acquitté sa rançon, il les défait et les crucifie.
70 Il appuie les consuls, dont Pompée, qui rétablissent la puissance tribunicienne.
69 Questeur en Espagne Ulérieure.
printemps 68 Il visite le sanctuaire de Gadès et y contemple avec désespoir une statue d'Alexandre le Grand. Rentré à Rome, il prononce l'oraison funèbre de sa tante maternelle Julie.
vers 67 Il épouse Pompeia, petite-fille de Sylla.
janvier 66 César prend la parole en faveur de la proposition de loi du tribun C. Manlius Priscus, qui assure à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate et Tigrane, le gouvernement des deux provinces de Cilicie-Asie et de Bithynie-Pont.
été 66 Jules César est élu édile curule pour 65.
déc. 66-févr. 65 Le complot de Crassus: César, après l'avoir soutenu, contribue à son échec.

11 Chronologie césarienne

- 65 César fait déposer par les tribuns un projet de loi tendant à « rédiger » l'Égypte en province romaine. Les « optimates » le mettent en échec.
- septembre 65 Il donne de splendides « Jeux romains » prolongés par un combat où s'affrontent 320 paires de gladiateurs. Il relève sur le Capitole les trophées de Marius.
- printemps 64 César fait condamner deux meurtriers de l'époque des proscriptions syllaniennes.
- mars 63 Il est élu pontife suprême (*pontifex maximus*).
- septembre 63 Il est élu à la préture pour 62.
- 20-23 octobre 63 César contre Catilina.
- 5 décembre 63 César refuse d'envisager la peine de mort contre les Catiliniens et propose la prison à vie et la confiscation de leurs biens.
- 1^{er} janvier 62 Il attaque Catulus et abandonne ensuite les poursuites.
- 3 janvier 62 Il est suspendu de sa préture, où il sera rétabli quelques jours plus tard.
- déc. 62-janv. 61 Le scandale des « Damia » : César répu-
die Pompeia.
- mai 61- juin 60 César propréteur en Espagne Ulérieure. Il est salué *imperator* pour la première fois par son armée.
- juillet 60 Le premier « triumvirat » : Pompée, César, Crassus.
- août 60 César élu au consulat pour 59.
- 59 Le consulat de César.
- mars 59 « Lex Iulia agraria » (première loi agraire).
- août-sept. 59 « Lex Iulia de repetundis » (loi sur la concussion).
- avril 59 Deuxième loi agraire de César. Mariage de César avec Calpurnia, fille de L. Calpurnius Piso. La « lex Vatinia » attribuée à César pour cinq ans consécutifs le gouvernement de la Gaule Cisalpine, de l'Illyricum, de la Gaule Transalpine, et quatre légions.
- 58-49 Proconsul en Gaule.
- avril-mai 58 Début de la campagne contre les Helvètes.
- juin 58 César bat les Helvètes.
- automne 58 Victoire de César sur Arioviste.
- printemps-été 57 Campagnes contre les Suedions et les Nerviens. Le Sénat vote quinze jours de supplications au bénéfice de César.

- 15 avril 56 Les accords de Lucques : le triumvirat consolidé au profit du seul César.
- 56 La Gaule conquise et pacifiée.
- fin mars 55 La *lex Pompeia Licinia* proroge jusqu'au 1^{er} mars 50 le commandement (*imperium*) du proconsul des Gaules.
- 55 César franchit le Rhin et fait une reconnaissance en Bretagne (Grande-Bretagne). Le Sénat vote vingt jours de supplications à son bénéfice.
- début 55 César dédie à Cicéron son traité de style « De analogia ».
- fin 55 César publie en volumes ses « communi-
qués » (les futurs livres III et IV des *Commentaires*).
- septembre 54 Mort de Julie, fille de César et épouse de Pompée.
- automne 54 Soulèvements en Gaule, incomplètement réprimés...
- printemps-été 53 ... ou de façon excessive.
- 23 janv.-
13 févr. 52 Soulèvement général de la Gaule.
- mai-juin 52 César prend l'offensive. Gergovie.
- août-sept. 52 Le siège d'Alésia et la reddition de Ver-
cingétorix. Le Sénat vote vingt jours de
supplications au bénéfice de César.
- 51 César pacifie la Gaule. Le siège d'Uxello-
dunum.
- fin 51 César proclame la Gaule chevelue pro-
vince romaine.
- 50 Le Sénat met en cause le commandement
de César.
- 7 déc. = Pompée reçoit le commandement des
troupes contre César.
- 13 nov. 50
- mi-décembre 50 La XIII^e légion salue César *imperator*
pour la seconde fois.
- 1^{er}-7 janv. 49 = La révocation de César et le *senatus-*
6-12 déc. 50 consulte suprême.
- 12 janv. 49 =
- 17 déc. 50 César franchit le Rubicon.
- 12-15 janv. 49 =
- 17-20 déc. 50 César à Ancône et Arretium (Arezzo).
- 15-21 févr. = César investit Corfinium où le pompéien
18-24 janv. 49 Domitius Ahenobarbus capitule.
- 9 mars = César assiège les troupes de Pompée à
9 févr. 49 Brindes d'où Pompée s'enfuit.
- 1^{er} avr. =
- 3 mars 49 César à Rome.

13 Chronologie césarienne

- juin = mai 49 Début du siège de Marseille.
 22 juin = César arrive devant Ilerda (Lérida, Espagne).
 23 mai 49
 2 août = Les pompéiens capitulent à Ilerda, après
 3 juil. 49 une campagne de quarante jours.
 fin sept. =
 août 49 César conquiert l'Espagne Ulérieure.
 fin oct. =
 fin sept. 49 Capitulation de Marseille.
 déc. = nov. 49 Second séjour de César à Rome. César
 dictateur; il est élu consul pour 48.
 4-5 janv. 48 =
 28-29 nov. 49 César passe en Epire.
 avril = mars 48 Marc Antoine rejoint César sous Dyrrachium où il encercle Pompée.
 mi-juillet =
 mi-juin 48 Pompée force le blocus césarien.
 9 août = César écrase les pompéiens à Pharsale
 28 juin 48 (Thessalie).
 2 oct. = Après avoir visité Ilion en Troade et s'être
 19 août 48 arrêté à Ephèse et à Rhodes, César débarque à Alexandrie.
 mi-oct. = César remet la royauté égyptienne à Pto-
 début sept. 48 lémée XIV et à Cléopâtre associés.
 fin oct. =
 mi-sept. 48 Début de la guerre d'Alexandrie.
 1^{er} janvier 47 César dictateur pour l'année.
 27 mars =
 6 févr. 47 Victoire de César.
 avr.-mai = Il reçoit la soumission de l'Egypte au
 mars-avr. 47 cours d'un voyage effectué en compagnie de Cléopâtre.
 fin juin =
 début mai 47 César part pour l'Orient.
 13 juil. =
 23 mai 47 Il débarque à Antioche.
 2 août = Il bat Pharnace le révolté: « Veni, vidi,
 12 juil. 47 vici ».
 août-sept. =
 juillet-août 47 César dicte sa loi à l'Orient.
 déb. oct. =
 mi-août 47 Troisième séjour de César à Rome.
 fin oct. =
 fin août 47 César ressaisit les légions mutinées.
 mi-déc. =
 déb. nov. 47 César débarque à Hadrumète.
 1^{er} janvier 46 César consul.
 1^{er} janv. 46 =
 5 nov. 47 Il s'installe à Ruspina.

- 6 avr. = Victoire de César sur les pompéiens à
6 févr. 46 Thapsus.
- 25 juil. =
25 mai 46 César rentre à Rome.
- de fin août (= fin juin) à fin sept. (= fin juil.) 46 Il célèbre un quadruple triomphe.
- 26 sept. =
25 juil. 46 Il consacre le temple de Venus Genitrix.
- déb. décembre 46 Il couvre à cheval en vingt-sept jours la distance Rome-Obulco (Porcuna, en Espagne).
- 1^{er} janvier 45 César consul et dictateur III.
- 19 février 45 César assiège les partisans de Cnaeus Pompée à Ategua (Teba-la-Vieja) qui se rend. César est salué *imperator* pour la troisième fois.
- 17 mars 45 Victoire de César à Munda (Montilla).
- 12 avril 45 A Gadès, César reçoit la tête de Cnaeus Pompée.
- 13 septembre 45 Octavien est secrètement adopté par César.
- octobre 45 Le cinquième triomphe de César.
- 14 janvier 44 César *imperator*, consul et dictateur IV.
- 26 janvier 44 César rentre des Fêtes Latines.
- 14 février 44 César dictateur perpétuel.
- 15 février 44 La cérémonie des Lupercales : César refuse la couronne royale.
- 15 mars 44 Les Ides de Mars : assassinat de César.

Un dossier sans espoir?

Quand, le 15 mars 44 av. J.-C., les conjurés, la toge ensanglantée du meurtre de César sortirent de la curie de Pompée, personne n'osa les applaudir, personne n'osa les condamner. Chacun, frappé de stupeur, courut s'enfermer chez soi, pour échapper à la vue de ceux qui avaient assassiné le dictateur et s'étaient désignés à la vengeance divine. Les meurtriers étaient seuls, avec un mort sur la conscience, un mort trop grand pour une sépulture.

Ils avaient cru répondre aux désirs secrets du peuple, las de la dictature, de l'orgueil et de l'ambition démesurés, mais ils avaient agi sans contact avec une majorité « parlementaire » ou un parti populaire. Sans plan, sans gouvernement en réserve, sans solution réelle de changement, ils ne peuvent qu'essayer d'apaiser la grande peur, qui en même temps les gagne : ils abandonnent le Forum, lieu géométrique du pouvoir démocratique, et gagnent le Capitole pour s'abriter au pied de la Triade poliade et résister, sur une colline royale, à toute offensive dirigée contre les assassins de César. Ils laissent alors le champ libre à Lépide, maître de la cavalerie, et à Antoine, consul, qui remettent en route les rouages de la machine césarienne, cette fois sans César : le peuple est convoqué au Forum, le Sénat au temple de Tellus. Il ne resterait plus aux césariens qu'à se débarrasser des « hommes honorables, trop honorables » qui avaient rendu brutalement orphelins tous les habitants d'un empire.

Que furent donc ces Ides de Mars? Un épiphénomène, le sursaut désespéré d'hommes qui agissent et pensent à contre-courant de l'histoire? ou plutôt une

action logique et concertée qui pouvait changer le cours de la république et la ramener à sa pureté originelle?

En a-t-on dit les véritables raisons? Les a-t-on loyalement cherchées au-delà de ces rideaux de fumée que chaque historien antique a délibérément répandus sur les mobiles occasionnels ou profonds de chacun des acteurs de ce drame? A leur image, les historiens modernes n'ont-ils pas succombé à la tentation d'une analyse rationnelle trop simpliste? A-t-on bien mesuré, quand on parle de ce meurtre, la grandeur du chêne qui fut abattu?

Des sources partisanes

Il faut donc rouvrir le dossier, en pariant sur le succès de l'entreprise. Oh! certes, le constat officiel est aisé, mais d'un intérêt fort limité : nous connaissons le nom de la victime, celui de ses assassins. On n'hésite pas sur la date précise du forfait ni sur le déroulement du scénario bien établi à l'avance : les sources sont unanimes. Mais au-delà de la froide enquête d'état civil et de la chronologie immédiate des événements, quand nous interrogeons ces archives ou plutôt les narrations historiques qui sont autant de récits de propagande, il est bien difficile et délicat d'exercer notre « justice », c'est-à-dire de comprendre l'enchaînement des événements, de discerner ceux qui ont le plus compté.

En effet nous ne disposons que de récits de seconde main d'historiens qui n'ont pas été contemporains des événements. Ce n'est pas que les hommes d'action — essentiellement les chefs militaires — n'aient eu le goût d'écrire. César lui-même — et son état-major où brille Hirtius — ont laissé les *Commentaires de la guerre des Gaules*, la *Guerre d'Afrique* et la *Guerre civile* mais César et son entourage exaltent les victoires et la mission du général et du chef politique : on sait bien avec quel art il a déformé l'histoire dans ses bulletins de victoire. Dans une campagne militaire, on se sert souvent du mensonge ou du travestissement de la vérité

comme d'une arme psychologique tant à l'égard des ennemis que de l'opinion intérieure qui, par ses votes à Rome, décide de l'élection des magistrats, des dotations en pouvoirs et en moyens pour mener les guerres, pourvoyeuses de butin et de gloire. Ces chefs militaires cherchent à confisquer la république en ne cessant jamais de proférer leur dévouement à l'Etat, et en même temps ils confisquent la vérité.

Le seul témoin qui, à Rome et plus souvent dans une de ses villas d'Italie, notait avec minutie la marche des événements et le jeu des intrigues, et s'informait avidement des derniers bruits, était Cicéron, le vieux routier de la politique, que hante le rêve impossible de restaurer la république. A partir de 46 et pendant toute cette période cruciale de l'histoire de Rome, ses lettres se font plus nombreuses; il informe son ami Atticus, et il attend de ses *familiers* des nouvelles de chacun des partis en cause. Mais Cicéron a été écarté du complot, qu'il approuve bruyamment au lendemain de l'assassinat, comme en témoigne le billet qu'il adresse à L. Minucius Basilus (*Fam.*, VI, 15) : *Je te félicite, je me réjouis, je veille à tes affaires. Je veux que tu m'aimes et me dises ce qu'on fait.*

Il n'est donc guère au courant. S'il profite de cette « divine surprise », très vite il s'engage dans le combat contre Antoine, et la polémique virulente des *Philippiques* ne lui donne aucune sérénité pour juger les Ides de Mars. Il a d'ailleurs, au gré du moment, varié dans son appréciation sur l'action des conjurés : *Attic.*, XIV, 4 : *malgré tous les malheurs dont nous sommes menacés, les Ides de Mars me consolent.* XIV, 6 : *mais jusqu'à présent rien ne me fait un véritable plaisir que les Ides de Mars...* Il porte aux nues les libérateurs, les amis qui se sont acquis une gloire immortelle (XIV, 12) qui sont des hommes divins (XIV, 16) mais il déchanté vite (XIV, 22) : *je ne trouve plus dans les Ides de Mars un si grand sujet de consolation* (XV, 4) : *ainsi c'est une folie de chercher de la consolation dans les Ides de Mars.*

Il y voit une journée de dupes et d'ailleurs, quand il en vient à dire dans le *De Divinatione*, composé après l'assassinat de César, que la connaissance des choses futures n'est pas utile, c'est le destin de César qu'il prend pour exemple : *La vie de César n'eût été qu'un éternel tourment, s'il avait deviné que dans ce sénat dont il avait nommé presque tous les membres, dans la curie de Pompée, devant la statue de Pompée et sous les yeux d'un grand nombre de centurions, il serait frappé par les plus nobles citoyens, par des hommes dont quelques-uns avaient été comblés d'honneurs par lui, et qu'ensuite son corps serait abandonné, sans qu'aucun de ses amis, ni même de ses esclaves osât en approcher.* Question inutile que pose Cicéron, comme chaque fois qu'on essaie de refaire le cours de l'histoire, mais qui laisse entier un de ces problèmes qui aurait pu avec une autre solution changer la face du monde.

D'autre part, les Ides de Mars ont ouvert une longue période sanglante dans laquelle les « pompéiens » et leurs alliés ont combattu les « césariens » jusqu'à la fatale défaite de ceux-là à Philippes, et où les césariens se sont ensuite déchirés sous les bannières d'Antoine et d'Octavien, encore que chaque faction ait eu ses attentistes. L'un des généraux en présence, curieusement fidèle à Octavien, Asinius Pollion, écrit alors des *Histoires* qui dominent toutes les autres sources qui s'en inspireront, de Suétone à Plutarque et d'Appien à Dion Cassius; le courant « républicain » qui les anime entre en conflit avec la thèse « aulique » d'un Nicolas de Damas qui, contemporain d'Auguste, glorifie le nouvel empereur et son père adoptif dans une *Biographie* trop flatteuse. Plus généralement, la période de tensions civiles a vu proliférer pamphlets, écrits divers défendant des points de vue opposés et chacun d'eux ne pouvait manquer de porter un jugement *a posteriori* sur l'assassinat de César.

Une relecture nécessaire

Il est donc bien difficile et délicat d'écrire ce chapitre d'histoire romaine en se laissant prendre au seul ronronnement de récits postfabriqués : nous y découvrons ainsi autant de Césars que d'auteurs et les Ides de Mars sont chaque fois pensées au travers de catégories personnelles, sans souci exclusif de la vérité. C'est au nom de la morale politique que les assassins sont loués, ou condamnés par des auteurs soucieux de rendre hommage au pouvoir impérial qui fait le bonheur du genre humain, si bien que la première enquête chez nos auteurs antiques piétinera, s'engluera dans trop de contradictions. L'interrogatoire des conjurés sera aussi décevant, chacun d'eux pouvant obéir à une jalousie, à une haine personnelle qu'il colore avec trop de facilité d'amour désintéressé de la république. Et même si nous arrivions à doser notre jugement à l'égard de leur culpabilité, aurions-nous expliqué les Ides de Mars ?

Le dossier est-il en définitive sans espoir ? peut-être pas, encore qu'il soit paradoxal de donner la parole à celui qui l'a perdue à jamais en tombant aux pieds de la statue de Pompée. Seul César reste à interroger et, en nous servant des récits des Anciens, nous avons cru nécessaire et justifié un contre-interrogatoire à l'américaine. César en sortira d'une certaine manière « démythifié », plus révolutionnaire, porté par les forces militaires et sociales qui en font un chef populaire. Il nous apparaîtra aussi étrangement seul, dangereusement seul, ne se satisfaisant plus de « maréchaux » qui, par égoïsme tant personnel que de classe, ont voulu sa mort pour rétablir une liberté à eux profitable. En exécutant un dictateur, ils n'avaient assassiné que la dictature, et c'est un empereur, et non pas eux, qui prétendra avoir rendu *la liberté à la république opprimée par une faction*.

Ayons donc le courage de reprendre un dossier « explosif » qui fut sur le moment l'enjeu d'une bataille politique et la préface à une nouvelle guerre civile, et

Le 15 mars 44 av. J.-C.,
le jour des Ides de Mars,
César tombe assassiné
aux pieds de la statue de Pompée.
Triomphe de la vertu républicaine?
Vengeance de rivaux aigris?
Journée de dupes?
Depuis vingt siècles,
historiens, moralistes, politiques
s'interrogent sur le sens
d'un meurtre trop bien réglé.
Sur ce dossier clos, en apparence
sans espoir, Robert Étienne
conduit ici une enquête neuve.
Les contradictions de témoins partisans,
les proclamations des conjurés,
les interprétations abusives
de l'événement renvoient toutes
à l'acteur principal : César,
révolutionnaire solitaire, victime
trop grande pour ses assassins, dont
la mort nécessaire fera le père
mythique d'un cours nouveau.



*Collection d'inédits
au format de poche.*



Extrait de la publication